

Saisir et gérer ses immobilisations

À PARTIR D'ISACOMPTA 2017

SOMMAIRE

1. OBJECTIF	3
2. CONDITIONS REQUISES.....	3
3. FONCTIONNEMENT.....	3
4. PERSONNALISER SON DOSSIER	4
4.1 Paramétrer le plan comptable immobilisations	4
4.2 Paramétrer la saisie	5
4.3 Paramétrer le module Immobilisations	6
<i>Infos complémentaires.....</i>	<i>6</i>
5. SAISIR UNE IMMOBILISATION.....	7
5.1 En saisie d'écritures	7
5.2 Dans le module Immobilisations	7
<i>Onglet Général.....</i>	<i>7</i>
<i>Onglet Avancé.....</i>	<i>9</i>
<i>Onglet Amortissements.....</i>	<i>10</i>
<i>Onglet Commentaire.....</i>	<i>11</i>
5.3 Cas spécifique des véhicules de tourisme	11
<i>Onglet Général.....</i>	<i>11</i>
<i>Onglet Véhicules/TVS.....</i>	<i>11</i>
6. CONSULTER LES IMMOBILISATIONS.....	12
7. CEDER LES IMMOBILISATIONS	14
7.1 Depuis la saisie d'écritures	14
7.2 Depuis le module en consultation des immobilisations	14
8. SUPPRIMER UNE IMMOBILISATION	15
8.1 Suppression d'une immobilisation depuis le module.....	15
8.2 Suppression d'une immobilisation clôturée	15
9. CALCULER LES AMORTISSEMENTS	16
10. TRANSFERER LES ECRITURES COMPTABLES.....	17
11. CONTROLER LES ECARTS MODULE/COMPTABILITE	18
12. EDITIONS DES IMMOBILISATIONS.....	19
13. CLOTURER LES IMMOBILISATIONS	20
14. QUESTIONS/REPONSES.....	20
14.1 Comment changer le plan d'amortissement d'une immobilisation ?	20
14.2 Suite à une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP), je saisi une immobilisation et souhaite que la date d'amortissement soit postérieure à la date d'achat.	21
14.3 Comment saisir une Déduction Fiscale pour Investissement (DFI) ?.....	21
14.4 Comment gérer une immobilisation non amortissable qui devient amortissable (une plantation par exemple) ?	21
14.5 Pour un véhicule GPL, la loi autorise l'amortissement sur 1 an, or sur un mode d'amortissement dérogatoire ISACOMPTA ne l'accepte pas.	21
14.6 Qu'est-ce que le passage au forfait réel ?	21

1. OBJECTIF

Le but de cette fiche documentaire est de vous aider à suivre les valeurs comptables de vos immobilisations. Après avoir personnalisé le dossier et saisi vos immobilisations, le module permet de calculer les amortissements, de transférer les écritures dans la comptabilité, de mettre à jour la liasse fiscale et de contrôler les données avant la clôture.

2. CONDITIONS REQUISES

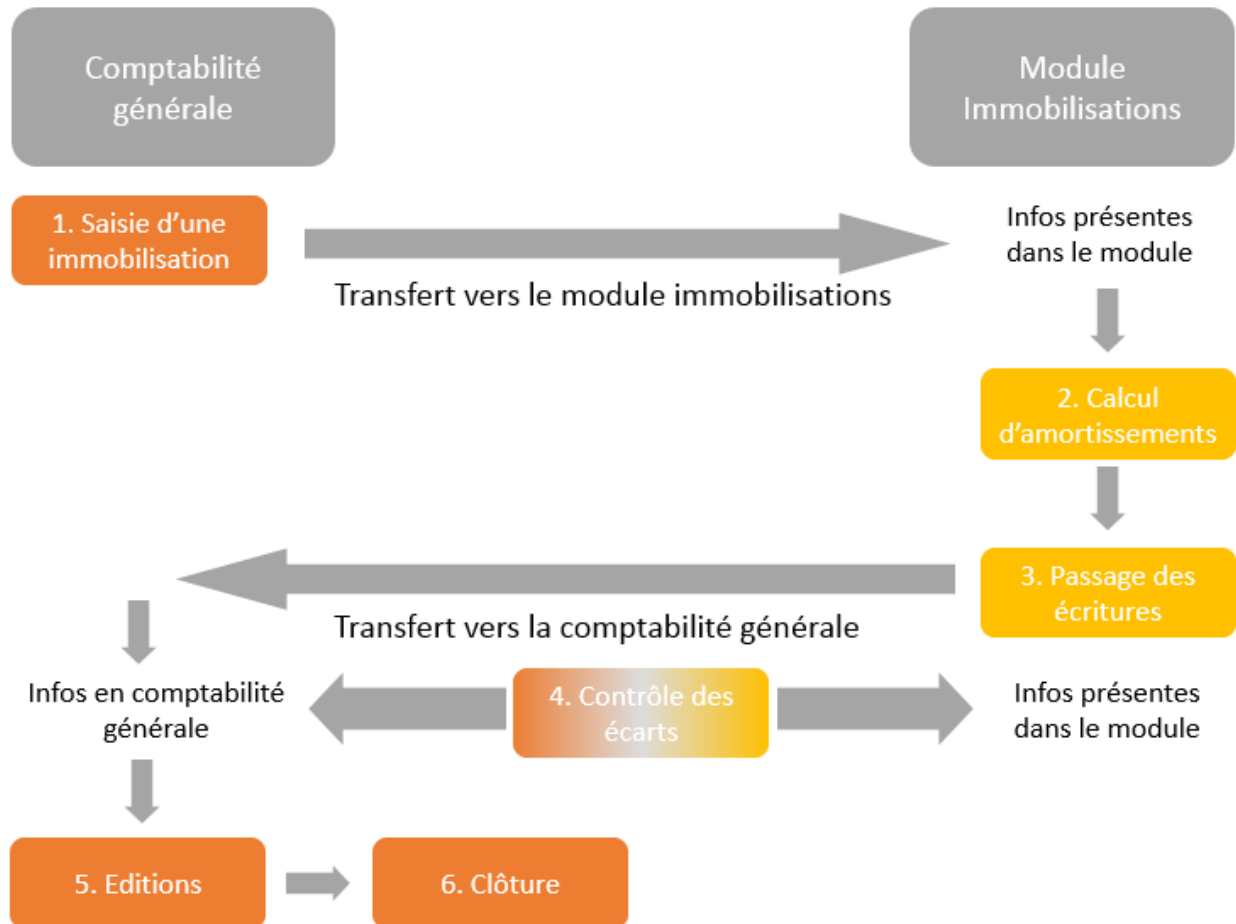
- ✓ Avoir une licence Entreprise.
- ✓ Disposer de tous les éléments pour la saisie.

3. FONCTIONNEMENT

Une immobilisation correspond à un bien physique, incorporel ou financier, d'une certaine valeur destiné à servir de façon durable pour l'activité de l'entreprise.

C'est une valeur du patrimoine qui a une valeur économique positive pour l'entreprise et qui est censée lui créer des ressources.

On regroupe les immobilisations en 3 grandes catégories : les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immobilisations financières. Ces dépenses ne sont pas déduites immédiatement du résultat de l'entreprise et font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'utilisation.



4. PERSONNALISER SON DOSSIER

4.1 Paramétrer le plan comptable immobilisations

Le plan comptable du module Immobilisations permet de définir au démarrage :

- Les critères des comptes d'immobilisations.
- La correspondance avec le compte en comptabilité générale.
- Les comptes pour la génération des écritures dans la comptabilité.

Lors de la saisie d'une immobilisation au sein d'un compte paramétré, tous les renseignements seront repris.

Pour paramétrer le plan comptable vous avez deux options :

Ruban **Paramètres / PC immobilisation** ou **Gestion / Consultation immobilisations / Plan comptable et correspondance**.



Plan comptable immobilisations	
21543000	Libellé MATERIEL 3
Général Type d'immobilisations Matériels Zone libre	Correspondances Compte en compta générale 21540000 Amortissements économiques Compte d'amortissements 28154000 Compte de dotations 68215400 Compte d'amort. except. 68710000 Amortissements dérogatoires Compte d'amortissements 14500000 Compte de dotations 68725000 Compte de reprises 78725000 Cessions Compte d'élt. d'actif cédés 67500000
Mode d'amortissement par défaut Linéaire	
Quantité <input type="checkbox"/> Saisie quantité	
Analytique Activité / découpe <input type="checkbox"/> Affectation obligatoire <input type="checkbox"/> Arrêt sur zone analytique	

Le **type d'immobilisations** permet de gérer le comportement de certains comptes et d'effectuer des tris lors de la consultation des immobilisations.

Exemple : Les véhicules de tourisme. Le plafond d'amortissement est géré pour les immobilisations saisies dans un compte typé comme véhicule de tourisme.

Les **correspondances** permettent de rapprocher les comptes créés dans le plan comptable immobilisations de celui de la comptabilité générale.

Les **comptes d'amortissements** établissent le lien avec le plan comptable général et permettent le transfert des écritures en comptabilité.

Le **mode d'amortissement** est libre, les principaux utilisés sont les suivants :

- Dégressif : on amorti beaucoup les premières années et moins les dernières afin de répartir les charges.
- Dérogatoire : avantageux fiscalement mais soumis à certaines conditions.
- Linéaire : la même valeur est amortie chaque année.



Vous pouvez affecter une activité au compte d'immobilisations. Celle-ci sera affectée lors du passage des écritures dans la comptabilité.

4.2 Paramétrer la saisie

En saisie pièce, il est possible de faire afficher la fenêtre de saisie d'immobilisation afin de la créer automatiquement dans le module depuis la saisie.

Cette option est paramétrable dans **Paramètres / Pièce** (ou bordereau), **Liens avec les autres modules**.

Générales		Utilisateur		Etalon	
Utilisateur		Valeur		Valeur	
Saisie liée au dossier		Libellé		VO	
Saisie liée à l'utilisateur		Liens avec les autres modules			
Saisie sur pièce		Appel saisie / cession d'immobilisation en au	Oui	<input type="checkbox"/>	Oui
Présentation de la saisie		Appel saisie / cession rembt emprunt en aut		<input type="checkbox"/>	Oui
Colonnes affichées		Appel saisie / cession rembt contrat en auto		<input type="checkbox"/>	Oui
Automatismes					
Liens avec les autres modules					

4.3 Paramétrer le module Immobilisations

Vous pouvez gérer plusieurs entités afin de faire de la gestion analytique. Pour cela, vous devez créer établissements et groupes. Les groupes sont utilisés pour regrouper les immobilisations par catégorie, notamment pour les éditions.

Exemple : une grande entreprise qui a plusieurs sites et qui souhaite regrouper les camions de tous les sites. Pour créer ces informations, aller dans **Gestion / Consultation immobilisations / Paramétrage**.



Paramétrage des immobilisations					
Etablissements		Groupes		Infos complément.	
Code	Libellé	Code Postal	Commune	Nr Insee	

Saisir un code, renseigner le libellé et enregistrer. Les autres champs ne sont pas obligatoires.

Infos complémentaires

Par défaut, ISACOMPTA considère que c'est la méthode simplifiée prospective qui est appliquée.

L'option « Gestion des amortissements comptables » est irréversible. Elle permet de passer le dossier en contexte comptable et de différencier des plans d'amortissements comptables et fiscaux différents.

Etablissements	Groupes	Infos complément.
<input type="checkbox"/> Gestion des amortissements comptables		
<input type="checkbox"/> Option méthode rétrospective pour le dossier <small>(La méthode retenue sera appliquée lors des recalculs de plans d'amortissements comptables et fiscaux)</small>		
Valeurs vénale déposées à la DGFIP		
Date de dépôt <input type="text"/> / /		

Dans ce contexte, 4 types d'immobilisations sont alors saisissables :

- **Mixte** : Un plan unique est retenu, identique comptablement et fiscalement.
- **Fiscal/Comptable** : 2 plans superposables et indépendants pour un même bien (valeur à amortir, durée, mode... peuvent être différents).

- Strictement **Comptables**.
- Strictement **Fiscales**.

5. SAISIR UNE IMMOBILISATION


La saisie d'une immobilisation dans le module peut être réalisée au moment de la saisie des écritures ou directement dans le module.

5.1 En saisie d'écritures

Lors de la saisie d'un montant au débit d'un compte 21x, une fenêtre de confirmation apparaît. Il faut répondre « Oui » pour créer l'immobilisation dans le module.

Compte	Libellé mouvement	Qté 1	Numéro	TVA	Taux	Débit	TVA Débit	Crédit	TVA Crédit
▶ 21830000	MAT BUREAU INFORMAT			I1	19,60	6 690,00	1311,24		

Confirmation



Vous venez de saisir un compte d'immobilisation.
Voulez-vous créer l'immobilisation dans le module correspondant ?

✔ OK
✘ Annuler

Le module s'ouvre sur la fenêtre saisie d'une immobilisation. Le libellé, la valeur les dates d'acquisition et de début d'amortissement sont repris de la saisie.

5.2 Dans le module Immobilisations



Pour créer une immobilisation aller dans **Gestion / Immobilisations / Saisie**.

Onglet Général

Compte	N° d'ordre	Subdivision	Libellé	Code alpha	Groupe
21830000	3		PHOTOCOPIEUSE		
<input type="checkbox"/> Immeuble					Monnaie Euro
<div style="display: flex; justify-content: space-between; border-bottom: 1px solid #ccc; padding-bottom: 5px;"> Général Avancé Amortissements Commentaire </div>					
Acquisition					
Mode	Date	Valeur			
Achat	01/07/2011	6 690,00			
<input type="checkbox"/> Structure principale					
Amortissement					
					Activité/Découpe
Fiscal					
Date début	01/07/2011				
Mode d'amortissement	Valeur à amortir	Amortissements antérieurs en Euro			
Linéaire	6 690,00	Economiques	Dérogatoires	Exceptionnels	
		0,00	0,00	0,00	
Durée	Taux / à val. à amortir	Durée restant à amortir à partir du début d'exercice			
3 Ans 0 Mois	33,3333 %	3 Ans	0 Mois		

Compte : Numéro de compte de l'immobilisation

N° d'ordre : Incrémentation automatique.

Subdivision : Incrémentation automatique lors de l'éclatement d'un bien en composants (si vous souhaitez diviser un bien en plusieurs parties et varier le type d'amortissement pour chacun).

Libellé : Nom de l'immobilisation.

Code alpha : Code numérique ou alphanumérique rattaché à l'immobilisation. Ce code permet de retrouver facilement l'immobilisation en consultation sans avoir à saisir le numéro de compte et/ou le numéro d'ordre.

Groupe : Permet de rattacher des immobilisations par catégorie (famille, unité de production) afin de pouvoir, par exemple, réaliser des éditions groupées.

Immeuble : La case à cocher « Immeuble » permet lorsqu'elle est cochée de calculer l'abattement pour les durées de détention (article 151 septièmes B). Elle n'est pas présente pour les subventions.

Mode d'acquisition : Conditionne l'alimentation de la liasse fiscale.

Achat	Achat à un fournisseur
Apport	Apport d'une immobilisation lors du passage d'une entreprise individuelle à une société
Crédit-bail	Correspond à la valeur de rachat au terme de la période de location
Livraison à soi même	Immobilisation produite par l'entreprise. <i>Exemple : Construction d'un bâtiment par l'exploitant, construction d'une machine.</i>
Avoir	Un avoir sur une immobilisation n'est pas saisi en négatif mais avec le mode avoir
Octroi	Pour les subventions
Virement de poste à poste	Gérer en automatique pour les virements de compte

Date d'acquisition : Date réelle de l'achat. Elle peut être inférieure à la date d'exercice.

Valeur d'acquisition : Coût du bien à amortir (en HT). Correspond soit à la valeur d'achat soit au prix de revient.

Quantité, surface : Zone présente si saisie paramétrée au niveau du compte.

Activité/Découpe : Affectation analytique.

Type :



Cette zone est présente uniquement si le dossier gère la gestion.

4 types d'immobilisations sont saisissables :

- Mixte : un plan unique est retenu, identique comptablement et fiscalement.
- Fiscal/Gestion : 2 plans superposables et indépendants pour un même bien (valeur à amortir, durée, mode... peuvent être différents).
- Strictement Gestion.
- Strictement Fiscale.

Date de début d'amortissement : Elle peut être différente de la date d'acquisition. Date de livraison, de mise en service (bâtiment), d'entrée en production (plantation).

Mode d'amortissement :

- **Linéaire** : Le calcul se fait au prorata temporis sur la base de 360 ou 365 jours (paramétrage application).
- **Dégressif** : En dégressif le point de départ est le premier jour du mois d'acquisition du bien et le prorata temporis s'effectue sur 12 mois. Dans le décompte des années, l'année d'achat compte pour une année entière.
- **Dérogatoire** : Le dérogatoire est une variante de l'amortissement dégressif. Le dérogatoire consiste à éclater l'amortissement en une partie économique (le linéaire) et une partie dérogatoire (différence entre le dégressif et le linéaire).
- Lors du passage des écritures en comptabilité, on aura deux écritures : Une écriture de dotation aux amortissements économiques pour le montant du linéaire ET une écriture de dotation aux amortissements dérogatoires pour la part du dérogatoire.
- **Libre** : Saisie libre du plan d'amortissement.
- **En attente** : Uniquement pour les subventions qui sont reçues avant d'avoir acheté l'immobilisation (en attente de création de l'immobilisation).

Valeur à amortir : Peut être différente de la valeur d'acquisition.

Durée d'amortissement.

Amortissement antérieur : Se calcule automatiquement dans le cas d'un bien acquis avant la date de début exercice.

Taux / à valeur à amortir : Calculé automatiquement.

Durée restant à amortir à partir du début exercice : Calculée automatiquement.

Répartir la VNC sur la durée restante à amortir (*visible uniquement si l'immobilisation appartient à un exercice antérieur*) : à cocher s'il y a eu un changement de plan sur les exercices antérieurs.



Cas des biens acquis avant le passage au réel :

- *Date acquisition* : Correspond à la date d'acquisition du bien.
- *Valeur d'acquisition* : Correspond à la valeur d'acquisition du bien.
- *Date début amortissement* : Correspond à la date de passage au réel.
- *Valeur à amortir* : Correspond à la valeur nette comptable \ fiscale du bien à la date de passage au réel.
- *Durée* : Correspond à la durée restante à amortir à la date de passage au réel. ISACOMPTA n'accepte pas 0.

Dans le cas de bien totalement amorti, mettre 1 an (aucun impact dans le logiciel).

Onglet Avancé

Permet de renseigner si nécessaire les caractéristiques de l'immobilisation ainsi que les options fiscales.

<input checked="" type="checkbox"/> Immeuble		Monnaie: Euros	
Général		Avancé	
Caractéristiques du bien		Article 151 octies	
Etat <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Il s'agit d'une immobilisation de simulation		Montant <input type="text"/>	
N° de facture <input type="text"/> Cpte fournisseur <input type="text"/>		Code de l'apporteur <input type="text"/>	
Libellé fournisseur <input type="text"/>		Durée d'amortissement: 0 Ans 0 Mois	
Montant TVA <input type="text"/>		Part déjà réintégrée <input type="text"/> 0,00	
Etablissement <input type="text"/>		<input type="checkbox"/> Plus-value à constater à la cession	
Immobilisation liée		Taxe foncière	
Compte <input type="text"/> N° d'ordre <input type="text"/> Subdivision <input type="text"/>		<input type="checkbox"/> Immo soumise à taxe foncière	
Dédution fiscale pour investissement		Valeur locative <input type="text"/>	
Montant <input type="text"/> Montant déjà réintégré <input type="text"/> 0,00		Valeurs vénales déposées à la DGFP	
		Amortissements fiscaux de la date du passage au réel à la date du dépôt des valeurs vénales	
		Valeur vénale <input type="text"/>	

Etat de l'immobilisation (neuf / occasion) : A titre informatif.

Immobilisation liée : Possibilité de lier un bien à un autre. Rattachement possible à un seul bien (*exemple : on immobilise un tracteur mais aussi les pneus*).



Dans le cadre d'une cession, il est impossible de céder l'une sans l'autre. Un message indiquera que les immobilisations sont liées.

Saisie du montant et de la **DPI** déjà réintégrée pour les biens acquis avant date début exercice pour les dossiers sans suivi des DPI.

Article 151 Octies : Revalorise un bien qui a été racheté (rachat d'occasion amortissable).

Voir fiche documentaire « Gestion de l'article 151 Octies » (fichier IMMO_article_151_octies.pdf).

Valeur vénale : La valeur vénale d'un bien désigne le prix auquel un bien peut être vendu d'après l'état du marché, au 1^{er} janvier de l'année du dépassement de la limite du seuil du forfait (moyenne des recettes supérieure 76300€) sur seuil du chiffre d'affaires. Elle concerne les terrains et bâtiments d'exploitation agricoles.

Amortissements fiscaux de la date de passage au réel à la date de dépôt des valeurs vénales : Correspond aux amortissements pratiqués fiscalement avant le 1^{er} janvier de l'année de dépôt des valeurs vénales à la DGFIP. Ce montant n'intègre pas les amortissements sous le forfait.



L'accès à la saisie des données du cadre « Valeurs vénales déposées à la DGFIP » par :

- La présence d'une date de passage au réel ET d'une date de dépôt des valeurs vénales pour le dossier.
- L'identification de l'immobilisation en tant « qu'Immeuble ».
- La date de dépôt des valeurs vénales renseignée. Si la date :

- ✓ N'est pas renseignée alors les 2 zones ne sont pas accessibles.
- ✓ Est antérieure à la date d'acquisition de l'immobilisation alors les 2 zones ne sont pas accessibles.
- ✓ Est identique à la date de passage au Réel, seule la zone Valeur vénale est accessible.
- ✓ Est postérieure à la date d'acquisition immobilisation et à la date de passage au réel alors les 2 zones sont accessibles.

Onglet Amortissements

Permet de consulter le plan d'amortissement de l'immobilisation.

Compte	N° d'ordre	Subdivision	Libellé	Code alpha	Groupe	
21830000	3		PHOTOCOPIEUSE			
<input type="checkbox"/> Immeuble					Monnaie Euro	
Général Avancé Amortissements Commentaire						
Amortissements en Euro						
Date déb	Date fin	VNC début	Amort éco	Amort déro	Amort DPI	Cumul amort
01/07/2011	30/06/2012	6 690,00	2 230,00			2 230,00
01/07/2012	30/06/2013	4 460,00	2 230,00			4 460,00
01/07/2013	30/06/2014	2 230,00	2 230,00			6 690,00

Date début et date fin : Correspondent aux exercices sur lesquels l'immobilisation est amortissable.

VNC début : Valeur à amortir en début d'exercice.

Amort éco : Amortissements réalisés sur l'exercice en mode d'amortissement autre que dérogatoire.

Amort déro : Amortissements réalisés sur l'exercice si l'immobilisation est amortie en mode dérogatoire.

Amort DPI : Amortissements réalisés sur l'exercice si une DPI a été saisie.

Cumul amort : Amortissement N-1 + celui réalisé sur N.



Pour la saisie d'une immobilisation acquise avant l'exercice en cours, le logiciel calcule lui-même les amortissements antérieurs. Ils restent modifiables si besoin.

Onglet Commentaire

Permet de lier un commentaire à l'immobilisation.

5.3 Cas spécifique des véhicules de tourisme

Pour les immobilisations saisies dans un compte typé « véhicule de tourisme », des zones complémentaires sont présentes ainsi que l'onglet **Véhicules/TVS**.

Onglet Général

Saisie d'une immobilisation (14/15) X

Compte	N° d'ordre	Subdivision	Libellé	Code alpha	Groupe
21820000	5		CAMIONETTE		

Immeuble
 Véhicule Immatriculé
 Monnaie Euros

Général | Avancé | Véhicules/TVS | Amortissements | Commentaire

Acquisition

Mode	Date	Valeur	Date 1ère mise en circulation
Achat	07/07/2015	28 000,00	07/07/2005 <small>Plafond : 18300,00 EUR</small>

Structure principale
 Emission dioxyde de carbone > à 200g/ŕKm

Onglet Véhicules/TVS

Cet onglet est présent uniquement si la case « Véhicule Immatriculé » est cochée dans l'onglet **Général**.

Saisie des informations transmises à TVS pour :

- Etablir la déclaration de taxe sur les véhicules de société (véhicules soumis à TVS).
- Gérer le parc de l'entreprise (véhicules soumis et non soumis à TVS). Ne pas cocher l'option « Assujetti TVTS » si le véhicule n'est pas soumis à TVS.

6. CONSULTER LES IMMOBILISATIONS

Pour consulter les immobilisations dans le dossier, aller dans **Gestion / Immobilisations / Consultation**.



Deux types de consultation sont disponibles : « Consultation par compte » et « Consultation tous comptes confondus ».

La consultation tous comptes confondus donne accès au type d'immobilisation, ce qui permet de filtrer les immobilisations selon cette information.

Le bouton « Avancé » permet d'accéder à des paramètres plus détaillés pour filtrer l'affichage des immobilisations.

Plusieurs onglets sont présents pour afficher en liste : Les caractéristiques des immobilisations, les amortissements, les cessions, les plus-values en sursis d'imposition.

Diverses actions sont possibles par le menu contextuel (clic droit) :

- Le **virement de compte à compte** permet de transférer un bien dans un autre compte : Concerne uniquement le module, la comptabilité n'est pas impactée.
- La **suppression d'une immobilisation** est possible uniquement sur l'exercice sur lequel elle a été saisie.
- **Eclatement par composants** : Permet de décomposer une immobilisation en plusieurs.

Eclatement de l'immobilisation d'origine en composants									
Compte	N°ordre	Subdi.	Libellé	Date d'acq.	Valeur d'acq.	VNC début	StrPr	Groupe	
21310000	6		HANGAR STOCKAG	01/09/1994	18 293,88	0,00	<input type="checkbox"/>		
Les composants									
Subdi.	Libellé			Val d'acq.	%	StrPr	Groupe		
001	Charpente			13 720,41	75,00000	<input checked="" type="checkbox"/>			
002	Tôles			4 573,47	25,00000	<input type="checkbox"/>			
Total réparti					18 293,88	100,00000			
Total restant à répartir					0,00	0,00000			

Un composant doit obligatoirement être désigné structure principale (case à cocher « StrPr »).

L'immobilisation d'origine est éclatée en plusieurs composants avec subdivisions et commentaires :

6 001	Charpente	Mixte	Achat	01/09/1994	01/09/1994	13 720,41	13 720,41	
6 002	Tôles	Mixte	Achat	01/09/1994	01/09/1994	4 573,47	4 573,47	

*Exemple : Eclatement le 25/06/2015 par COMPT sur l'exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015.
Immobilisation d'origine : HANGAR STOCKAGE, compte 21310000, n° d'ordre 6, acquise 18293,88 »*

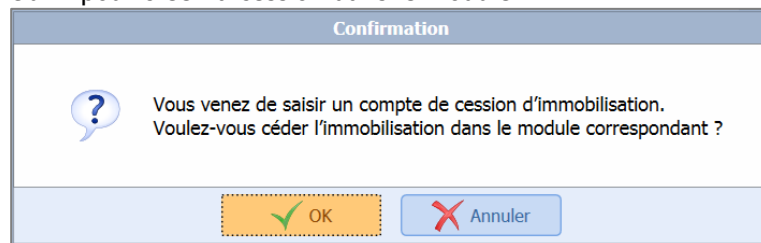
- L'**annulation de l'éclatement** est possible uniquement sur l'exercice sur lequel il a été effectué et s'il est toujours actif. Lorsque l'annulation est impossible, les immobilisations sont supprimées et l'immobilisation d'origine ressaisie.

7. CEDER LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont des biens durables inscrits à l'actif du patrimoine d'une entreprise. Il peut arriver que l'entreprise soit amenée à les céder pour diverses raisons (économiques ou financières notamment).

7.1 Depuis la saisie d'écritures

Lors de la saisie d'une cession d'immobilisation (compte 775), une fenêtre de confirmation va apparaître. Il faut alors répondre « Oui » pour créer la cession dans le module.



La date et la valeur de cession sont reprises de la saisie. Il reste à renseigner l'immobilisation concernée et modifier si besoin le motif de cession.

7.2 Depuis le module en consultation des immobilisations

Dans **Gestion / Immobilisations / Consultation**, effectuer un clic droit « Cession... » sur l'immobilisation à céder.

Comme lors de la cession d'une immobilisation via la saisie d'écritures, la fenêtre suivante s'affiche :

1. Renseigner la date de cession
2. Renseigner la valeur du bien cédé
3. Sélectionner le motif de sortie.

La cession peut être gérée comme une simulation en cochant la case « Enregistrer en simulation ». Elle peut être aussi **totale** ou **partielle** (en pourcentage de la valeur initiale ou en montant).

Dans le cas d'une cession partielle, le logiciel crée automatiquement une seconde immobilisation correspondant à l'immobilisation restante, cette cession est **irréversible**.

Les différents motifs de sortie :

- **La mise au rebut** : la valeur nette comptable de l'immobilisation est passée en amortissements exceptionnels.
- **Le virement de poste à poste** : cas des plantations en cours vers plantations pérennes, immobilisation en cours à immobilisation.
- **La livraison à soi-même** : utilisée lorsqu'une immobilisation a été produite pour l'entreprise et par elle-même. Pour la réaliser, il est nécessaire de sélectionner les immobilisations non amortissables qui constitueront la nouvelle immobilisation.

Vous pouvez faire une multi-sélection des immobilisations que vous souhaitez céder.

Le choix du type de cession a un impact sur la gestion des plus ou moins-values.



Par le menu contextuel (clic droit), il est aussi possible de **Modifier la cession** ou d'**Annuler la cession**.

8. SUPPRIMER UNE IMMOBILISATION

8.1 Suppression d'une immobilisation depuis le module

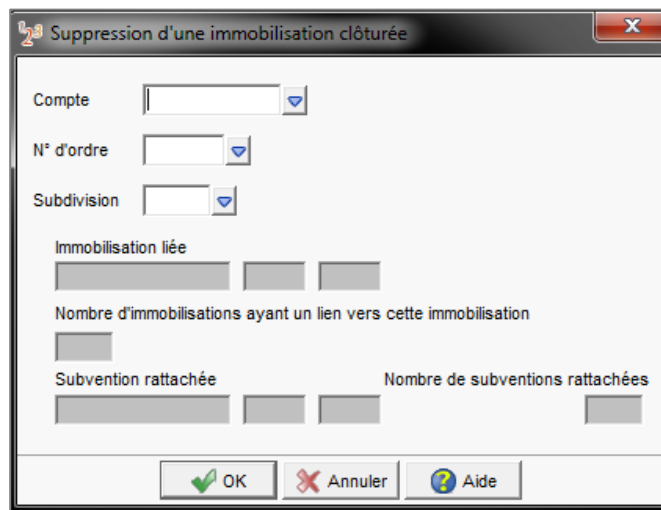
La suppression s'effectue depuis la consultation de l'immobilisation à supprimer.

La suppression d'une immobilisation est possible uniquement pour :

- Les immobilisations de simulation.
- Les immobilisations saisie / importées au cours de l'exercice.

8.2 Suppression d'une immobilisation clôturée

La suppression d'une immobilisation saisie sur un exercice clos et/ou amortie totalement n'est pas possible depuis le module. Vous devez vous rendre dans **Support / Immobilisations / Suppression d'une immob. clôturée**. A activer dans Options / Assistance / Support.



La suppression d'une immobilisation à laquelle des immobilisations sont liées, n'est possible que si les immobilisations liées sont supprimées au préalable.

Exemple : Cas d'une subvention liée à une construction. Pour supprimer la subvention, il faut au préalable supprimer la construction.

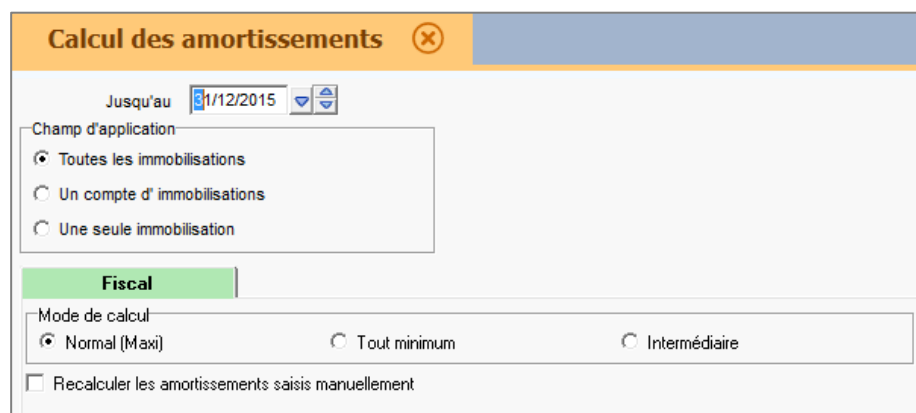
9. CALCULER LES AMORTISSEMENTS

Toutes les immobilisations ne sont pas amortissables, on amorti celles qui ont une durée de vie limité dû à l'usure et l'obsolescence. En fin d'exercice, l'entreprise évalue les pertes de valeurs de ces immobilisations et comptabilise une écriture d'amortissement.

Le module permet de le faire en automatique, pour cela vous devez vous rendre sur **Clôture /**



Immobilisations / Calcul d'amortissement.



Par défaut, le logiciel calcule les amortissements à la date de clôture mais il est possible de la modifier pour avoir une situation du dossier en cours d'exercice.



Si la date de calcul est différente de la date fin d'exercice ou s'il y a présence d'immobilisation de simulation, les écritures d'amortissements seront alors **transférées dans un journal de situation** à la date de calcul.

Les amortissements se calculent en fonction des caractéristiques définies au niveau de chaque immobilisation et selon trois types :

- **Normal** : Les amortissements se calculent selon les formules normales du linéaire et du dégressif associées à chaque immobilisation.
- **Tout minimum** : Permet pour les immobilisations amorties en dégressif, de ne retenir que l'amortissement nécessaire pour respecter la règle du cumul linéaire.
- **Amortissements intermédiaires** : Permet d'ajuster au plus fin le montant global de la dotation de l'exercice en choisissant le montant de la dotation entre la valeur minimum et la valeur maximum praticable. Celle-ci sera alors répartie sur toutes les immobilisations amorties en dégressif en respectant la règle du minimum légal.

Mode d'amortissements	Immobilisation amortie en linéaire	Immobilisation amortie en dégressif
Normal (maxi)	Linéaire	Dégressif
Tout minimum	Linéaire	Linéaire
Intermédiaire	Linéaire	Montant entre le linéaire et le dégressif



L'option « Recalculer les amortissements saisis manuellement » permet d'écraser les valeurs des dotations aux amortissements qui auraient pu être saisies manuellement sur certaines immobilisations depuis la consultation des immobilisations.

10. TRANSFERER LES ECRITURES COMPTABLES

Vous pouvez transférer en comptabilité les écritures d'amortissements et de cession. Ces écritures peuvent être générées par compte d'immobilisation ou bien globalement.



Pour ce faire, aller sur **Clôture / Immobilisations / Transfert**.

Calcul des amortissements au 31/12/2015

Ecritures

Passage des écritures

Génération d'une écriture : ▼

Ecritures d'amortissement

Ecritures de cession

Journal Mixte : ▼

Liasse

Transfert vers la liasse et les états financiers

Etat : ▼

Ajouter dans les annexes de la liasse

Génération d'une écriture :

« Par compte d'immobilisation » génère une écriture d'amortissement par compte tandis que « Ecriture globale » génère une écriture d'amortissement pour tous les comptes d'immobilisations.

Les écritures sont comptabilisées dans un journal de type « Opérations diverses ».

Si vous souhaitez tenir compte des immobilisations et/ou cessions enregistrées en **simulation**, vous devrez obligatoirement posséder un **journal de type « Situation »** pour permettre le transfert.

Le transfert alimente la liasse fiscale, les états financiers et les annexes fiscales.

Chaque nouveau passage des écritures écrase le précédent, évitant ainsi les doublons. Toutefois, si vous réalisez un premier transfert par compte d'immobilisation puis le suivant une écriture globale, vous aurez une écriture en double.



La sortie des immobilisations financières (comptes 274 à 276) se gèrent différemment des autres immobilisations à savoir que le montant de cession ne s'enregistre pas en 775 mais directement au crédit du compte d'immobilisations. Il n'y a donc pas d'écritures de cession pour ces immobilisations.

11. CONTROLER LES ECARTS MODULE/COMPTABILITE

Afin de contrôler la cohérence des données entre le module et la comptabilité, une édition est à votre disposition qui permet de vérifier les informations relatives aux immobilisations.



Pour la visualiser, aller dans **Clôture / Immobilisations / Contrôles.**

200 - SARL JARDINERIE DU CLOS ÉCARTS IMMOBS - COMPTABILITÉ Du 01/01/2014 au 31/12/2014

Calcul des amortissements à date du 31/12/2014

Transfert des amortissements à date du 31/12/2014

Compte	Libellé	Comptabilité générale			Immobilisations			Ecart
		Cumul Débit	Cumul Crédit	Solde	Entrées	Sorties	Solde	
		A Nouveau Exercice *	A Nouveau Exercice		Antérieures Exercice	Exercice		
21830000	MATERIEL DE BUR	6 690,00		D 6 690,00	6 690,00		6 690,00	
28183000	AMORTMATBURE		5 575,00	C 5 575,00	-5 575,00		-6 690,00	1 115,00
14500000	AMORTISSEMENTS				-1 115,00			
Total immobilisations		6 690,00		D 6 690,00	6 690,00		6 690,00	
Total amortissements immo.			5 575,00	C 5 575,00	6 690,00		6 690,00	1 115,00
Total subventions				D				
Total amortissements subv.				D				

Nous vous conseillons d'analyser cette édition après avoir effectué le passage des écritures d'amortissements et de cessions dans la comptabilité. Autrement, vous n'aurez que les écritures d'a-nouveau en comptabilité et constaterez obligatoirement un écart du montant de l'amortissement annuel qui n'aura pas été comptabilisé.

Pour chaque compte, vous devez comprendre :

- **Première ligne** = a-nouveau (valeurs des exercices précédents)
- **Deuxième ligne** = exercice en cours

* Comme c'est indiqué dans l'en-tête de colonne

Exemple :

- Pour le compte 21830000, l'immobilisation a été saisie au débit sur un exercice clos, à la fois en comptabilité et dans le module. Aucun écart constaté.
- Pour le compte 28183000, les amortissements des années précédentes ont été saisis au crédit à la fois en comptabilité et dans le module mais rien n'a été calculé sur l'année en cours (ligne vide). Ecart constaté de 1 115 €.

Quand le transfert des écritures sera effectué, l'édition donnera le résultat suivant :

200 - SARL JARDINERIE DU CLOS
ÉCARTS IMMOBS - COMPTABILITÉ
 Du 01/01/2014 au 31/12/2014

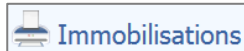
Calcul des amortissements à date du 31/12/2014

Transfert des amortissements à date du 31/12/2014

Compte	Libellé	Comptabilité générale			Immobilisations			Ecart
		Cumul Débit	Cumul Crédit	Solde	Entrées	Sorties	Solde	
		A Nouveau Exercice	A Nouveau Exercice		Antérieures Exercice	Exercice		
21830000	MATERIEL DE BUR	6 690,00		D 6 690,00	6 690,00		6 690,00	
28183000	AMORTMATBURE		5 575,00		-5 575,00			
14500000	AMORTISSEMENTS		1 115,00	C 6 690,00	-1 115,00		-6 690,00	
Total immobilisations		6 690,00		D 6 690,00	6 690,00		6 690,00	
Total amortissements immo.			6 690,00	C 6 690,00	6 690,00		6 690,00	
Total subventions				D				
Total amortissements subv.				D				

12. EDITIONS DES IMMOBILISATIONS

Pour accéder aux éditions concernant les immobilisations, aller dans **Résultats / Impression / Immobilisations**.



Editions des immobilisations (X)

Dates périodes N

Date début 01/01/14

Date fin 31/12/14

Qualité Normale

Copies 1

Copie PDF dans la GED

Avancé ...

Immobilisations | Fiscal | Simulations | Subventions

Code de l'état à rechercher

Cratères avancés ...

Code	Libellé	ISA/UTI
IMETA	Etat des immobilisations	ISA
IMETB	Immobilisations par etbs	ISA
IMINS	Inventaire des immobs synthèse	ISA
IMINV	Inventaire des immobilisations	ISA
IMLIG	Liste des immob par groupe	ISA
IMLIP	Liste des immobs (en Paysage)	ISA
IMLIS	Liste des immobilisations	ISA
IMRFC	Comparatif Fiscal / Comptable	ISA
IMSAI	Immobs : Entrées de l'exercice	ISA
IMSMC	Immobs : Sorties de l'exercice	ISA
IMSOFF	Contrôle Immobs / liasse	ISA

Comptes

Intervalles

Début 21830000

Fin 21830000

Immobilisations liées

Un seul compte par page

Immobilisations

N° début 0

N° fin 999999

Activités

Activité non affectée

Activités sélectionnées

* * *

- Onglet **Immobilisations** : Différents états dont celui des entrées et sorties de l'exercice et celui du tableau d'amortissement,
- Onglet **Fiscal** : Permet de suivre les DPI et les plus-values en sursis d'imposition.
- Onglet **Simulation** : Permet de simuler le montant des amortissements sur l'exercice, 3 ou 6 ans. C'est utilisé afin de savoir quand il sera possible d'acheter à nouveau.
- Onglet **Subventions** : Différents états sur les subventions ainsi qu'une simulation.

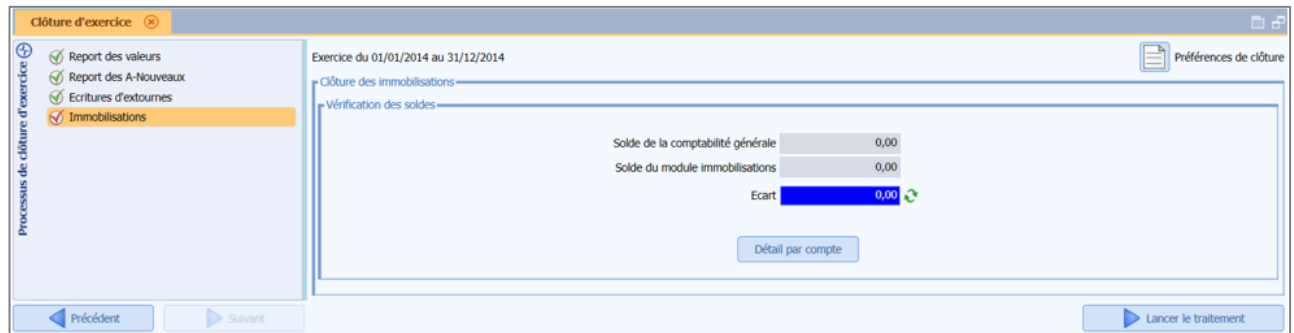
Si vous souhaitez vérifier les plus ou moins-values, nous vous conseillons l'édition « Immobs : Sorties de l'exercice ».

Si vous souhaitez connaître la valeur résiduelle d'une immobilisation, nous vous conseillons d'utiliser l'édition « Tableau d'amortissement ».

13. CLOTURER LES IMMOBILISATIONS

La clôture des immobilisations s'effectue en même temps que la clôture d'exercice.

Les soldes des comptes d'immobilisations sont vérifiés et s'affichent à l'écran.



Si un écart est constaté, vous avez la possibilité d'afficher le détail par compte afin d'identifier l'origine de l'écart. Nous vous conseillons de le corriger avant de clôturer l'exercice.

Compte	Libellé	AN	Solde C. générale	Solde immobilisations	Ecart
21830000	MATERIEL DE BUREAU E	<input checked="" type="checkbox"/>			
21830000	MATERIEL DE BUREAU E	<input type="checkbox"/>	6 690,00	6 690,00	
28183000	AMORT MAT BUREAU IN	<input checked="" type="checkbox"/>			
28183000	AMORT MAT BUREAU IN	<input type="checkbox"/>	-6 690,00	-6 690,00	
14500000	AMORTISSEMENTS DERC	<input checked="" type="checkbox"/>			
14500000	AMORTISSEMENTS DERC	<input type="checkbox"/>			

14. QUESTIONS/REponses

14.1 Comment changer le plan d'amortissement d'une immobilisation ?

Il faut tenir compte des amortissements déjà réalisés. En consultation de l'immobilisation, effectuer un clic droit « **Changement de plan** ». Indiquer la durée totale après changement de plan et non la durée restante afin que le plan d'amortissement se recalcule correctement.

14.2 Suite à une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP), je saisi une immobilisation et souhaite que la date d'amortissement soit postérieure à la date d'achat.

Il faut démarrer l'amortissement à la date d'acquisition et saisir manuellement les amortissements antérieurs.

14.3 Comment saisir une Déduction Fiscale pour Investissement (DFI) ?



Si vous êtes en Bénéfice Agricole (BA), vous devez les saisir par le module « **Suivi des DPI** » à partir du ruban **Résultats**.

Pour les autres régimes, vous pouvez les saisir directement en saisie/modification d'immobilisation, onglet **Avancé**.



Attention, vous avez 5 ans pour réintégrer une DFI. Donc, pour en affecter le montant sur une immobilisation :

- avant le 31/12/2012 ce sera possible,
- pour les années suivantes vous devrez les passer sur les stocks à rotation lente.

Suivi de la DPI (14/15)

Déduction pratiquée

Exercice	Montant déduction	Mt restant à affecter
10/2010		
10/2011		
10/2012	10 000,00	10 000,00
10/2013	10 000,00	10 000,00
10/2014		

Utilisation de la DPI

Exercice	Stocks	Immobilisations (F8)	Parts sociales (F9)	Réintégrations anticipées
10/2013				
10/2014				
12/2015				

14.4 Comment gérer une immobilisation non amortissable qui devient amortissable (une plantation par exemple) ?

Effectuer un virement de compte à compte (clic droit « **Virement** » sur l'immobilisation). Le module reprend le mode d'amortissement de l'immobilisation d'origine, pour le modifier effectuer un clic droit « **Changement de plan** ». La partie grisée devient accessible, les amortissements se calculent sur l'exercice en cours.

14.5 Pour un véhicule GPL, la loi autorise l'amortissement sur 1 an, or sur un mode d'amortissement dérogatoire ISACOMPTA ne l'accepte pas.

Il n'y a jamais d'amortissement dérogatoire sur une durée inférieure à 3 ans. Pour un véhicule GPL, indiquer un autre mode d'amortissement.

14.6 Qu'est-ce que le passage au forfait réel ?

Le passage au forfait réel consiste à prendre la valeur nette comptable (VNC) et l'amortir sur la durée restante. Une immobilisation enregistrée sur l'exercice ne peut pas passer en forfait réel.

Pour le faire aller dans **Gestion/Consultation immobilisations/Passage au forfait réel** (si les valeurs ne sont pas réévaluées, dans le cas contraire nous conseillons de ressaisir l'immobilisation, cela est plus avantageux fiscalement).

Compte	N° ord	Subdi	Libellé	Valeur d'acq	Forfait			Réal					
					Amt	A	M	VNC	Amt	A	M	VNC	
21830000	1	1	PHOTOCOPEUSE	6 690,00	Linéaire	0	6	1 115,00	Linéaire	0	6	1 113,97	1115

Cliquer sur « Convertir » après avoir rempli la colonne « Réel ».

Pour plus de simplicité, si votre comptable est équipé d'ISACOMPTA, nous vous conseillons de lui laisser la charge de le faire et de vous envoyer un échange prestataire pour mettre à jour votre dossier.

Cette documentation correspond à la version 13.10. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.